

MAIRIE

DE LA CHAPELLE ANTHENAISE

53950

Tel : 02-43-01-10-73

Fax : 02-43-01-11-57

E-Mail :

mairie.chapelleanthenaise@orange.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA CHAPELLE ANTHENAISE

SEANCE DU 13 FEVRIER 2020

Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de la convocation :04/02/2020

Date d'affichage : 04/02/2020

Le treize février deux mil vingt à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M BRAULT Jean, Maire

Etaient présents : M BRAULT Jean, Mme FOUGERAY Isabelle, M BERGERE Christophe, Mme HOUSSEAU Geneviève M HOUSSEAU Mickaël M RICHARD Jean-Yves, M LEDUC Bernard, M DUVAL Jean-Luc, Mme COUTELLE Nadine , Mme FRANGEUL Savéria, M QUINTON Eric ,M LOCHIN Arnaud.

Absents excusés, M BREHIN Daniel , Mme DUVAL Angélique, M LE GRAND Jérôme

Absent :

Pouvoirs : M Le Grand donne pouvoir à Mme Fougeray, Mme Duval donne pouvoir à Mme Frangeul

Secrétaire de séance : M Quinton Eric

ORDRE DU JOUR

- Présentation des devis pour les travaux d'aménagement au commerce local-

Monsieur le maire informe les membres présents que les entreprises ont été consultées pour les travaux d'aménagement d'une partie snack dans la zone du commerce antérieurement dédiée à l'épicerie. L'ensemble des devis a été transmis au bureau SOCOTEC pour contrôle de conformité. Il en ressort les éléments suivants :

Nature des travaux	Entreprise Hivelec	Entreprise JB Elec	D.E..P
Alimentations électriques et plomberie	2770.48 € TTC	3927.90 € TTC	5163€ TTC

Nature des travaux			
Faïence	Entreprise CFL : 1146.98 € (sans TVA)		
Charpente/zinguerie		Entreprise Brunet : 2050 € TTC	
Fourniture lave - main			Entreprise EMB : 144 € TTC

Les montants des devis des entreprises les moins disantes s'élèvent donc à 6111.46 € TTC.

Pour mémoire, la mission de contrôle confiée à Socotec est de 860 € HT soit 1032 € TTC, ce qui amène globalement la charge à supporter à 7143.46 € TTC.

Après avoir pris en compte les observations émises par le bureau de contrôle SOCOTEC quant aux respects des normes en vigueur , le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Retient les devis des entreprises Hivelec, CFL , Brunet et EMB pour un montant de travaux total de 6111.46 € TTC,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à la signature de l'ensemble des devis afin de passer commande le plus rapidement possible.
- Précise que de ces travaux seront vraisemblablement exécutés avant le vote du budget primitif 2020 et qu'en conséquence l'ouverture des crédits nécessaires au paiement des factures est réalisée dès maintenant en section d'investissement.
- Autorise donc le paiement de ces factures avant le vote effectif du budget primitif 2020.

- Attributions des subventions 2020

Mme Housseau Geneviève donne le compte rendu de la réunion de la commission du 5 février dernier et expose les propositions établies pour l'attribution des subventions 2020 .

(Les conseillers municipaux membres actifs de l'association sportive se sont retirés au moment des débats relatifs à l'attribution de la subvention de l'association et n'ont pas participé au vote de cette subvention)

Nom association Communale	Subvention accordée 2019	Proposition D'attribution 2020	Subvention Attribuée pour l'année 2020
ADMR	675€	618€	618 €
AFN	50€	50€	50 €
APE Ionesco	650€	650€	650 €
Grpt défense nuisibles	200€	200€	200 €
USCA (asso.sportive)	1500€	2000€ dont 500 € à titre exceptionnel	2250 € dont 750 € à titre exceptionnel (investissement dans des buts)
Club 3 ^{ème} âge	50€	50 €	50 €
Don du Sang	75 €	75 €	75 €
Comité de Jumelage	400 €	400 €	400 €
Séjour Ecole	1000€	1000 €	2000 €
amicale pompiers Argentré	50 €	50 €	50 €
Atout Lire	500 €	500 €	500 €
Club de Tarot	50 €	50 €	50 €
La Chapelloise	Salle gratuite	Salle gratuite	Salle gratuite
Ya plus qu'A	300 €	300 €	300 €
TOTAL	5500 €	5943 €	7193 €

Associations hors commune :

Nom association	Subvention 2019	Proposition Attribution pour l'année 2020
Banque Alimentaire	35 €	35 €
Prévention routière	35 €	35 €
S.P.A.	35 €	35 €
U.D.A.F.	35 €	35 €
Association balisage chemin pédestre	30 €	30 €
TOTAL	170 €	170 €

Cotisations 2020

Nom association	Cotisation 2019	Proposition Cotisation 2020
CAUE	68.60 €	69€
Maison de l'Europe	60 €	60 €
ADMR	672€	884.80€

COMMUNE DE LA CHAPELLE ANTHENAISE –
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020

AFCCRE	90€	90€
AMF 53	268.24 €	270€
TOTAL	1158.84 € €	1373.80€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue les subventions de l'année 2020 telles que résumées dans le tableau ci-dessus.

- Proposition de mise en place d'une régie de recettes et d'avances

Monsieur le maire informe l'assemblée des difficultés que le service jeunesse rencontre lors des différentes réservations de séjour ou de billets pour les sorties.

Certains partenaires n'acceptent plus aujourd'hui les versements par mandat administratif.

Il a donc été suggéré de créer une régie d'avances afin de pouvoir disposer de moyens de paiement plus souples.

Mme Fougeray expose à cet effet, la rencontre qu'elle a eue avec Mme Lurson Isabelle, Trésorière du Pays de Laval à ce sujet.

La mise en place de cette régie nécessite que les dépenses autorisées soient détaillées, c'est pourquoi ce sujet sera revu lors de la réunion du 5 mars 2020.

- Proposition de délégation de signature (intérim élections) -

Monsieur le maire informe l'assemblée que la dématérialisation de la comptabilité communale nous a amené courant 2018 à procéder à l'acquisition d'un parapheur et d'une signature électronique dématérialisés.

Cette signature électronique a été obtenue gratuitement près de la DGFIP et est bien sûr délivrée nominativement au nom de l'ordonnateur.

Les élections municipales amèneront un changement de maire, il y aura lieu de solliciter alors dès son élection un nouveau certificat de signature électronique nominatif.

Toutefois, ne connaissant pas les délais d'obtention près de la direction générale des finances publiques, il est permis aux collectivités de procéder à une désignation temporaire de délégation de signature en faveur d'adjoints en poste ou d'agents communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Considérant les délégations accordées aux adjoints, demande qu'un certificat nominatif pour l'adjoint en poste soit sollicité près de la Direction des Services Fiscaux.

- Suites à donner à proposition de réduction de prix sur vente parcelle

Monsieur le Maire rappelle que ce sujet a été brièvement abordé lors de la réunion du conseil municipal du 30 janvier 2020 : une remise de 2000 € a été sollicitée par les acquéreurs potentiels de la parcelle 34 d'une superficie de 728 m².

Après avoir repris contact avec Century 21, agence chargée des transactions entre la commune et les acquéreurs, l'avancement de la réservation de cette parcelle est aujourd'hui le suivant :

-un compromis de vente pourrait être signé le 28 février prochain si le conseil municipal prenait une décision de réduction du prix de vente de la parcelle 34 .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-décide de la remise de 1000 € TTC sur le prix de vente de la parcelle 34 ce qui amène son prix de vente 44864 € au lieu de 45864. €

-autorise Monsieur le Maire à procéder à toute signature utile et nécessaire à l'aboutissement de cette décision.